

## COMITE DEPARTEMENTAL de MAINE et LOIRE KARATE et DISCIPLINES ASSOCIEES



## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU MAINE ET LOIRE

## ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Le comité départemental du Maine et Loire annonce la tenue de son assemblée générale élective qui se déroulera le VENDREDI 12 JUIN 2020 à la maison des sports aux PONTS DE CE (49130) 7 rue Pierre de Coubertin à 19h00.

Conformément aux statuts du comité départemental du Maine et Loire, l'assemblée générale élective réunira les présidents des associations affiliées, ou à défaut un licencié du club mandaté par le président.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra l'élection des représentants départementaux des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale, le comité départemental du Maine et Loire lance un appel à candidature pour les mandats de représentant des clubs aux assemblées générales de la fédération et de la ligue régionale Pays de la Loire.

En application de l'article 12 des statuts de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées le comité départemental du Maine et Loire dispose de 4 postes de représentants départementaux des clubs à pourvoir (2 représentants pour l'assemblée générale de la fédération, plus 2 pour la ligue régionale Pays de la Loire).

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le samedi 23 mai 2020 soit 20 jours francs avant la date de l'assemblée générale.

Les convocations seront transmises au plus tard au 28 mai 2020 (15 jours francs avant l'assemblée générale).

**Didier CAHIER**Président du comité départemental
Maine et Loire